



Les bons souvenirs sont faits pour durer

Préserver la mémoire de nos disparus et échanger nos plus beaux souvenirs avec nos familles et nos amis

Paradis Blanc est un service inédit en France, permettant d'honorer la mémoire de nos disparus :

- Créer un mémorial personnalisé dédié à un proche disparu
- Inviter sa famille et ses amis à partager leurs souvenirs
- Partager des photos et vidéos, des hommages. Allumez des bougies. Redécouvrir les événements marquants de la vie de nos disparus

Pour que la vie ne s'arrête pas à leur mort

À une époque où on laisse de moins en moins la place au deuil et à la mémoire de nos défunts, **Paradis Blanc** propose aux familles et à leurs proches, un nouveau service simple qui leur permet de garder un souvenir intact des personnes qui les ont quittés trop tôt.

Avec Paradis Blanc, chacun peut facilement créer un **mémorial en ligne** pour un proche disparu : *un enfant, un grand-parent, un époux, un collègue, un ami...* afin de partager des souvenirs, des photos, des vidéos, et tous les événements inoubliables vécus ensemble. Ainsi, la distance et le temps ne sont plus des obstacles pour commémorer le souvenir de ceux qui leur manquent.

À l'approche de la Toussaint, **Paradis Blanc** permet d'appréhender le deuil et le souvenir de ses défunts, d'une manière nouvelle et décomplexée.

Un service accessible à tous

Afin de permettre l'utilisation de Paradis Blanc au plus grand nombre, **l'essentiel des fonctionnalités est proposé gratuitement et sans engagement**. Une formule payante permet aussi de bénéficier de fonctionnalités supplémentaires : photos et vidéos illimités, personnalisation du thème visuel, possibilité de rendre privé un mémorial, bougies animées...

Défendre une cause en la mémoire d'un disparu

Le créateur d'un mémorial peut choisir de mettre en avant sur un mémorial, les associations caritatives de son choix, parmi celles agréées par le **Comité de la Charte** pour leur gestion rigoureuse et transparente.

Ainsi, face à la difficulté de trouver un sens à la mort, **chacun peut oeuvrer pour soutenir une cause qui lui est cher**.

Quelques chiffres clés

52% des internautes ont peur d'oublier les souvenirs de leurs disparus*

72% des internautes pensent qu'il n'est **PAS** morbide de commémorer la mémoire d'un disparu sur internet*

1 français sur 3 ne visite jamais ou quasiment jamais un cimetière durant l'année**

* Etude Paradis Blanc Nov. 2010 auprès de 432 internautes
** Baromètre CSNAF-Crédoc Juin 2009



Hommages

Partager des souvenirs, échanger des anecdotes ou simplement écrire des mots de réconfort pour les proches.



Photos

Ajouter et commenter des photos pour se remémorer les bons moments passés ensemble.



Vidéos

Composer une galerie de vidéos à l'image d'un être cher : vidéos familiales, clips musicaux, extraits de films...



Bougies

Allumer une bougie virtuelle à chaque fois que l'on pense à l'être cher ou lors d'une date importante.



Journal d'une vie

Présenter en image les événements inoubliables qui ont marqué sa vie : naissance, diplômes, mariage, voyages...

FORMULE GRATUITE : La création d'un mémorial et l'essentiel des fonctionnalités sont gratuits

FORMULE PREMIUM : Une formule payante (5,90€ par mois ou 39€ par an) permet de bénéficier de fonctionnalités avancées : Photos et vidéos illimitées, bougies animées, mémoriaux privés, thèmes visuels personnalisés...

Pour le lancement du site, 1 an de formule premium est offert pour toute création de mémorial avant le 24 novembre 2011